

## DEVENIR PARTENAIRE DES ARCHIVES DU SPECTACLE

Vous êtes une structure de production et/ou de diffusion, publique et/ou privée ?  
Devenez un de nos partenaires, et nous annoncerons les spectacles de votre programmation.

- ❖ **une visibilité sur l'année** : le nom et le logo de votre structure apparaîtront en page d'accueil du site des Archives du Spectacle et sur la page spécifique consacrée à nos soutiens, avec un lien vers votre site internet. Votre visuel de saison sera également affiché sur notre page d'accueil.
- ❖ **l'annonce de votre programmation/de vos tournées** :
  - votre soutien annuel vous donne droit à la **publication gratuite d'annonces de spectacles en tête de notre lettre d'information hebdomadaire** ;
  - **Les annonces seront également publiées dans notre « Agenda des Spectacles »** (<http://www.lesarchivesduspectacle.net/?agenda>).

### Une annonce comprend :

- la photo du spectacle\*
- le nom de votre structure (avec un lien direct vers votre site)
- titre, auteur, distribution
- les dates de représentation
- un lien vers le site de billetterie


\*Les documents fournis sont mis en ligne avec votre autorisation  
→ [voir autorisation à compléter en p. 3](#)

- Pour un soutien de **200 €**, nous publions les annonces de **5** spectacles.
- Pour un soutien de **350 €**, nous publions les annonces de **10** spectacles.
- Pour un soutien de **500 €**, nous publions les annonces de **20** spectacles.

### Exemple d'annonce :

<b>THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE</b> (Villeurbanne)	10/01 → 15/02
<b>Le Roi Lear</b> Texte <b>William Shakespeare</b> Mise en scène <b>Christian Schiaretti</b>	
Production <b>Théâtre National Populaire</b> (Villeurbanne)	
<a href="#">plus de détails</a>	<a href="#">Réservation</a>

- ❖ recevoir les convocations aux Assemblées Générales (une fois par an) et pouvoir prendre part aux décisions importantes par le vote

	<b>DEVIS</b>	
	Nom de la structure :	
	DATE :    /    /	
<b>Désignation</b>	<b>Tarif (en euros)</b>	
PARTENARIAT		
Avec l'annonce de 5 spectacles	200	
Avec l'annonce de 10 spectacles	350	
Avec l'annonce de 20 spectacles	500	
TOTAL (net de taxe)		
<p>Pour annoncer ma programmation sur l'<u>Agenda des Spectacles</u> et la lettre d'information hebdomadaire, je vous envoie par mail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la liste des spectacles à annoncer ;</li> <li>• les photos (ou visuels) et textes de présentation correspondant aux spectacles choisis.</li> </ul>		
J'accepte que les photos soient utilisées sur le site <u>Les Archives du Spectacle</u> et je remplis l'autorisation de publication ci-après.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**L'association Les Archives du Spectacle est RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. Les dons à l'association ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant pour les particuliers, à 60% pour les entreprises<sup>1</sup> (articles 200 et 238 bis du code général des impôts).**

**Un reçu de déduction fiscale vous sera envoyé sur demande.**

1. dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers, et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Voir sur <http://vosdroits.service-public.fr/F426.xhtml>

**Mode de paiement :**

Le règlement est à envoyer à l'adresse administrative de l'association :

**Les Archives du Spectacle  
c/o Martine André  
245, avenue Cantagril  
34160 Saint-Hilaire-de-Beauvoir**

par chèque à l'ordre de : **Association Les Archives du Spectacle**

ou par virement : **La Banque Postale**

**Établissement 20041 – Guichet 01009 – Compte n°1040886 U 030 – Clé 04**

**IBAN : FR76 2004 1010 0910 4088 6U03 004**

**BIC : PSSTFRPPMON**

**La mise en ligne des annonces se fait dès réception du règlement.**

## Autorisation de publication de photos avec mention de copyright

Par la présente,

autorise Les Archives du Spectacle à publier sur son site [www.lesarchivesduspectacle.net](http://www.lesarchivesduspectacle.net) et dans sa lettre d'information électronique hebdomadaire les photographies affiliées aux spectacles suivants.

Les mentions légales et/ou de copyright devront être présentes à proximité des photos avec le nom du photographe.

Titre du/des spectacle(s) :	Copyright photo(s) :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :